

**CHAPITRE V-II**  
**BTS « HOTELLERIE RESTAURATION »**  
**OPTION A Mercatique et gestion hôtelière**  
**Calendrier des épreuves - SESSION 2017**

EPREUVES	DATES	HEURES
<b>Epreuves écrites</b>		
E.3 Etude économique juridique et de gestion hôtelière *	Mardi 9 mai 2017	13h00 – 18h00 *
E.1 Culture Générale et Expression *	Mercredi 10 mai 2017	14h00 – 18h00 *
E.4 Etudes et réalisations techniques * - Analyse de réalisations techniques	Jeudi 11 mai 2017	15h30 - 18h00 *
<b>Epreuves orales et pratiques</b>		
E.F 2 Langue facultative	1 <sup>ère</sup> semaine de mai 2017	à partir de 8 h
E.4 Etudes et réalisations techniques - Résolution de problèmes professionnels	Du mercredi 17 mai au vendredi 19 mai 2017  Du lundi 22 mai au mercredi 24 mai 2017	<b>à partir de 7 h 30</b>
E.5 Analyse et présentation d'une situation commerciale hôtelière	du lundi 22 mai au mercredi 24 mai 2017	<b>à partir de 8 h</b>
E.6 Conduite et présentation d'études techniques	Le lundi 29 mai 2017 Le jeudi 1 <sup>er</sup> juin 2017 Le mardi 6 juin 2017	<b>à partir de 8 h</b>
E.2 Communication en langue vivante étrangère  Langue vivante étrangère A  Langue vivante étrangère <b>B Anglais</b>	Du 29 mai au 31 mai 2017 Du 1 <sup>er</sup> juin au 2 juin 2017  Du 29 mai au 31 mai 2017 Du 1 <sup>er</sup> juin au 2 juin 2017	<b>à partir de 8 h</b>

\* Les candidats ne sont pas autorisés à sortir de la salle avant la fin de l'épreuve.

● Date de dépôt des livrets scolaires à la Division des Examens et Concours - 13 bd de la Duchesse Anne. CS 24209 - 35042 RENNES CEDEX : **le jeudi 1er juin 2017.**

● Date de dépôt du dossier support de l'épreuve de Conduite et Présentation d'Etudes Techniques dans le centre d'épreuve orale : **le mercredi 26 avril 2017 en quatre exemplaires. (Envoi le mercredi 3 mai 2017 au plus tard aux enseignants).**

● Publication des résultats sur internet : **le jeudi 29 juin 2017** à partir de 16 h00.

- Site sur lequel tous les centres de formation pourront consulter les résultats de leurs candidats pour les spécialités gérées par l'Académie de Rennes :

<http://publinet.ac-rennes.fr/publinet/Etablissement>

(Le mot de passe par défaut est le code RNE de l'établissement, lors de la 1<sup>ère</sup> connexion)

Site sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel : ((avec le numéro de candidat)

<http://publires.ac-rennes.fr>

**AUCUNE INFORMATION RELATIVE AUX RESULTATS NE SERA TRANSMISE PAR TELEPHONE**  
Chaque candidat à la possibilité de consulter ses notes (rubrique « consultation des notes » en haut à droite de l'écran). Indiquer le numéro de candidat qui figure sur la convocation et la date de naissance en respectant le format JJ/MM/AAAA.